

Point de vue du bibliothécaire

Georges Cartier

Volume 12, Number 3, May–June 1970

L'exploitation de l'écrivain : son travail et son salaire

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/60294ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Collectif Liberté

ISSN

0024-2020 (print)

1923-0915 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Cartier, G. (1970). Point de vue du bibliothécaire. *Liberté*, 12(3), 75–84.

Point de vue du bibliothécaire

En fin de soirée, à une heure déjà tardive, permettez-moi de vous inviter avant tout à rester éveillés, bien que vous sembliez l'être encore et pleinement ; vous n'aurez donc qu'un tout petit effort à faire, même si je me confine à vous présenter, au lieu de vous lire une conférence littéraire, une information technique qui risque d'être aride, puisque seulement constituée de chiffres, de statistiques, de pourcentages d'accroissement : en somme, l'analyse de la baisse et de la hausse des valeurs sur le parquet des bibliothèques. Je vais donc me livrer à un jeu mathématique, mais propre à vous révéler certains traits particuliers du public-lecteur dans les bibliothèques.

Au Québec, en ce moment, on peut considérer qu'il y a environ 425 bibliothèques selon un recensement effectué cette année même. Cependant, sur 1000 questionnaires expédiés, 150 à 200 autres réponses devraient s'ajouter au cours des prochains mois, ce qui porterait le nombre des bibliothèques à environ 600. Toutefois, il faut prendre soin de différencier la nature de ces diverses bibliothèques, c'est-à-dire la bibliothèque nationale, les bibliothèques publiques, universitaires, spécialisées, etc., car de l'une à l'autre le public-lecteur varie considérablement.

Il importe de préciser aussi que j'ai omis, volontairement d'analyser l'activité des bibliothèques dans des domaines parallèles au livre même, tels que ceux des films 8 et 16mm, des disques, des bandes sonores, des reproductions d'art, des activités culturelles en général, etc., même s'il s'agit là d'un champ d'activités relativement nouveau, manifestant de façon particulière le dynamisme de plusieurs bibliothèques publiques.

Devant me limiter, j'ai choisi quelques bibliothèques représentatives de secteurs très différents, se prêtant le mieux à l'analyse, en commençant par les bibliothèques publiques, dont la clientèle représente vraiment la masse populaire des lecteurs et qui, en 1968, atteignaient le nombre de 119, ayant droit aux subventions gouvernementales. Si dans mes calculs je prends en considération cet apport financier, c'est qu'il présuppose certaines normes auxquelles doit correspondre le fonctionnement de ces bibliothèques. En 1968, ces 119 bibliothèques ne desservaient encore que trois millions d'habitants, c'est-à-dire la moitié seulement de la population du Québec.

Pour préciser davantage cette vue d'ensemble, je restreindrai le champ de vision à une bibliothèque centrale de prêt ou bibliothèque régionale, si vous préférez ce terme, celle de l'Outaouais. Inexistante il y a 5 ans, elle dessert aujourd'hui près de 100,000 habitants, répartis dans 61 municipalités différentes. Également, je m'arrêterai à une autre bibliothèque publique, urbaine cette fois, vu son importance et celle de sa vaste clientèle, vu aussi que vous la connaissez bien, sans doute, puisqu'il s'agit de la Bibliothèque de la Ville de Montréal qui, en plus de la bibliothèque centrale, compte 15 succursales et un service de bibliobus.

Dans le secteur universitaire, je présenterai uniquement des chiffres de l'Université Laval, dont la bibliothèque est considérée comme l'une des plus dynamiques et des mieux organisées parmi les universités du Québec. Et, naturellement, je terminerai par des statistiques que je peux difficilement contester, celles de la Bibliothèque nationale du Québec.

L'analyse d'un tel ensemble devrait nous permettre de tirer des conclusions assez justes et suffisamment révélatrices

des habitudes du public-lecteur. Néanmoins, avant de vous présenter des séries de chiffres, que l'on qualifie habituellement d'indiscutables et que pourtant j'espère que vous discuterez, je tiens à vous signaler deux ou trois particularités très marquées dans le comportement du lecteur, même si elles échappent à tout contrôle statistique. Je me base, pour vous en faire part, sur mon expérience personnelle, ainsi que sur une brève enquête auprès de certains bibliothécaires de référence.

La première particularité est celle du malaise des lecteurs, de prime abord. Le non-initié a tendance à ne pas pénétrer dans les bibliothèques, dont l'image, encore trop souvent, demeure celle d'un sanctuaire ou, pour être plus moderne, d'un club fermé, d'un lieu réservé, auquel seuls ont accès quelques rares privilégiés.

L'autre particularité, qui est tout à l'honneur du lecteur, celle-là, est qu'il se montre très sérieux et très respectueux du silence qui l'entourne dans les bibliothèques, même au niveau étudiant, pourtant le plus contestataire. Jusqu'à maintenant, je n'ai pu déceler de manifestation significative dans les bibliothèques ; qu'on n'interprète pas cette constatation, cependant, comme une invitation !

Autre caractéristique, le lecteur en général ignore malheureusement tout, ou à peu près tout, des méthodes de recherche, et cette méconnaissance est d'autant plus grave qu'elle se retrouve non seulement chez les étudiants, mais aussi chez les professeurs, même du niveau universitaire. Enfin les demandes du lecteur sont habituellement imprécises ; il semble que, connaissant mal ses méthodes de recherche, il en soit amené à ne plus très bien savoir ce qu'il cherche.

Voilà donc quelques traits typiques du lecteur, sans fondement statistique, mais que confirmeraient, je crois, tous les bibliothécaires de référence qui travaillent quotidiennement avec le public lecteur des bibliothèques. Toutefois, pour être plus objectif, je vous livrerai à présent, de façon schématique, une information chiffrée.

Dans le domaine des bibliothèques publiques nous pouvions dénombrer en 1968, comme je l'ai déjà dit, 119 bibliothèques subventionnées, alors qu'en 1960 il n'y en avait que

71, ce qui représente un accroissement de 67.7% en 8 ans seulement. La population desservie par ces bibliothèques est passée, durant ces mêmes huit années, de 2,300,000 citoyens à 3,512,000, soit de 45 à 56.51%. Par contre, et ceci est assez révélateur, je crois, du faible niveau de culture de la population, si l'augmentation des personnes desservies a été de 11.37%, la proportion d'usagers ne s'est néanmoins accrue que de la moitié, soit 6.45%. Quant au nombre d'abonnés, de 331,445 ils sont passés à 727,736 ce qui signifie une augmentation de 119.56%. Durant la même période, le prêt des livres, établi au départ à 3,900,000, atteignait 7,890,900, c'est-à-dire une augmentation de 100.88%. Plus simplement, en chiffres qui se mémorisent plus facilement, disons que chaque lecteur, en 1960, empruntait 1.69 livre par année, alors qu'il en emprunte 2.24 en 1968.

A la bibliothèque centrale de prêt de l'Outaouais, qui est de fondation récente et dont la bibliothèque ou plus justement le dépôt central de livres est situé dans la banlieue de Hull, nous recensons dans les 61 municipalités qui profitent des services de la bibliothèque une population de 97,157 personnes; 41 municipalités reçoivent des dépôts de livres, alors que les 20 autres reçoivent la visite régulière d'un bibliobus. Il faut se rappeler qu'en 1965, trois ans auparavant, on ne desservait dans cette région que 31,000 habitants. L'augmentation des « privilégiés » a donc été, en quelques années, de 213%, alors que celle de la collection était de 338%, passant de 20,000 à 87,000 volumes. Malgré ce remarquable effort, les usagers n'ont représenté que le quart de la population desservie, c'est-à-dire 27,290 lecteurs sur 97,000 possibles. Mais en contrepartie, il importe de remarquer que les prêts sont passés de 53,167 à 283,139, accusant une augmentation foudroyante de 425%, ce qui tend à contredire certaines affirmations précédemment entendues et à prouver que, si l'on donne des livres aux gens, on les éveille à la lecture. Du nombre global de 283,000 prêts, 220,000 ont été effectués dans les succursales, c'est-à-dire au moyen des dépôts de livres dans les municipalités, et 62,000 par le bibliobus, soit 28%. Pour ceux qui préfèrent des chiffres plus imagés, cela signifie, si l'on calcule le parcours annuel du bibliobus, qu'il distribue

3.6 livres par mille ; à vous de faire les calculs de rentabilité d'un service de bibliobus !

Malheureusement, à la bibliothèque de la ville de Montréal, l'analyse des statistiques n'autorise qu'à des déductions moins encourageantes, puisque là tout semble stationnaire. Serait-ce que la population de la ville de Montréal ne s'accroît pas, que son évolution est achevée, que cette bibliothèque ne développe suffisamment ses services ? Il ne m'appartient pas d'en juger, ni de tirer des conclusions à votre place. Les chiffres, eux sont les suivants, à l'exclusion des enfants, car tenir compte de leur présence fausserait complètement les statistiques et par suite leur interprétation. Du côté adultes, il y avait donc 25,488 abonnés en 1967. Je tiens à vous rappeler ici que c'était alors l'année de l'Expo et qu'à peu près toutes les statistiques accusent une baisse sensible cette année-là. En 1968, hausse des abonnés, qui passent à 31,937 et en 1969 légère baisse, puisque leur nombre retombe à 30,387. Même si on compte les enfants, au nombre de 38,000, le chiffre global d'abonnés, 69,633, ne représente encore que 2.5% plus de lecteurs qu'à la Bibliothèque centrale de prêt de l'Outaouais, pour une population pourtant 15 fois plus élevée. La stabilité de la fréquentation se retrouve dans la circulation des livres : en 1967, 1,122,000 prêts ; en 1968, 1,262,000 ; en 1969, 1,224,000. De ce dernier chiffre, il faut soustraire 814,771 prêts effectués dans les succursales pour enfants, ce qui ne laisse que 409,000 prêts pour les adultes, dont le tiers à la bibliothèque centrale et les deux tiers dans les succursales.

Si ces premiers chiffres peuvent vous paraître peu encourageants, vous serez par contre heureux d'apprendre que les présences à la bibliothèque même ont considérablement augmenté, et ceci est assez révélateur d'une attitude nouvelle du lecteur vis-à-vis des bibliothèques. De 201,000 en 1967, les présences ont atteint 355,000 en 1968 et 457,000 en 1969. Je répète qu'il ne s'agit pas là de prêts, mais bien de présences à la Bibliothèque centrale, c'est-à-dire de lecteurs qui s'y rendent pour travailler sur place.

Par ailleurs, je me suis également appliqué à une arithmétique savante en vue de déterminer, si possible, le goût des

lecteurs à la Bibliothèque de la ville de Montréal, que je suis donc en mesure de vous présenter selon dix disciplines différentes des connaissances humaines et en ordre de préférence. Naturellement, se classe au tout premier rang le roman, puisqu'à la bibliothèque municipale on traite cette catégorie à part. Si je l'exclus, la première discipline devient : biographie, histoire et géographie ; deuxième ; littérature ; troisième : sociologie ; quatrième : philosophie ; cinquième : sciences appliquées ; sixième : beaux-arts ; septième : sciences pures ; huitième : religion ; neuvième : philologie ; en enfin, dixième : généralités, soit les dictionnaires, encyclopédies, bibliographies, etc. Poussant plus loin mon analyse, j'ai même tenté de déceler, sans résultat probant toutefois, les divergences de goût qui auraient pu exister entre les lecteurs de la bibliothèque centrale et ceux des succursales ; je prévoyais découvrir des différences correspondant aux divers quartiers de la ville de Montréal. En fait, la littérature peut bien passer au quatrième rang, dans certains cas, plutôt qu'au deuxième, une autre discipline au deuxième plutôt qu'au troisième, mais ces marges ne sont pas assez marquées pour qu'on puisse en tenir compte, objectivement. Et ce phénomène demeure le même, tant à la Bibliothèque nationale que dans les bibliothèques universitaires.

A l'Université Laval, on dénombrait 688,670 entrées à la bibliothèque en 1967-1968. De ce nombre, x personnes s'étaient rendues à la bibliothèque 502,548 fois en vue de recherches dans le domaine des sciences humaines, alors qu'on n'y était allé que 186,122 fois, soit moins d'un quart, pour poursuivre des travaux en sciences pures et appliquées. Décidément, toutes les statistiques prouvent que les Québécois constituent une nation plus préoccupée des sciences humaines que des sciences pures et appliquées.

Quant à l'utilisation générale de la bibliothèque, à l'Université Laval, il y eut en 1966/67 une augmentation de 19% ; elle fut l'année suivante de 27%, tandis que le prêt ne s'accroissait que de 4%. Une telle différence, déjà constatée à la Bibliothèque de la ville de Montréal, où le prêt demeure stationnaire, tend à révéler une caractéristique : la fréquentation des bibliothèques, à l'heure actuelle, augmente consi-

dérablement, sans que le prêt s'accroisse proportionnellement.

Enfin, si l'on aborde d'autres services, qui créent également des habitudes chez les lecteurs, tels que les emprunts à d'autres bibliothèques, on constate qu'à la bibliothèque de l'Université Laval on eut à adresser 4,300 demandes d'emprunt à d'autres bibliothèques, ce qui correspondait à une augmentation de 17% sur l'année précédente, à répondre à 27,364 demandes de renseignements et à reproduire 531,277 photocopies. En 1967/68, les travaux de photocopie avaient augmenté de 14% et en 1968/69 de 49%. La demande de photocopies dans les bibliothèques est en voie de graver un nouveau trait caractéristique du lecteur, du moins dans les bibliothèques de recherche : universitaires, spécialisées, gouvernementales, nationales ; à tel point que certains bibliothécaires finissent par croire exagérée une telle demande, étant à même de constater qu'elle dépasse parfois les besoins réels d'un chercheur. On a l'impression, si je peux me permettre ce commentaire tout à fait personnel, qu'autrefois le lecteur notait une phrase importante, alors qu'aujourd'hui, pour conserver ces mêmes quelques mots, il fait souvent photocopier une page entière.

Pour continuer dans le domaine de la photocopie, j'aimerais vous présenter les statistiques des cinq dernières années, à la Bibliothèque nationale : en 1964, 816 demandes de photocopies ; en 1965, 1,305 ; en 1966, 8,139 ; en 1967, 27,809 ; en 1968, 48,919. L'augmentation est si considérable qu'il me paraît ridicule de la traduire en pourcentage ; je ne l'ai fait que pour mon étonnement personnel. Quant à la fréquentation, on parvient aux mêmes conclusions qu'à la Bibliothèque de la ville de Montréal : à la Bibliothèque nationale, le nombre de chercheurs demeure à peu près stationnaire, s'établissant à environ 40,000 par année. Et, relativement à la communication des documents, on constate la même inclination des lecteurs qu'ailleurs : 75% des documents utilisés se situent dans le domaine des sciences humaines, et selon le même ordre de préférence : histoire, biographie et géographie, littérature, philosophie, sciences sociales ; l'autre 25% se rattache,

par ordre, aux sciences pures et appliquées, aux beaux-arts, à la religion et enfin à la linguistique.

Par ailleurs, il est intéressant de connaître certaines autres particularités que permettent de dévoiler les statistiques de la Bibliothèque nationale du Québec. Ainsi, en 1964 et en 1965, 1/8 seulement des documents communiqués étaient des imprimés québécois ou canadiens, et cela à la Bibliothèque nationale ! Autre constatation : le lecteur fuit les bibliothèques durant l'été. Au mois d'août 1968, la bibliothèque nationale recevait 922 lecteurs, soit 42 lecteurs par jour, tandis qu'en octobre leur nombre était de 5,383, soit 269 par jour. Le même déséquilibre se répète dans les prêts : 2,027 volumes en août, soit 92 par jour, contre 432 par jour en octobre pour un total de 9,130. Il est cependant curieux de constater — et peut-être important de le mentionner à une rencontre d'écrivains — qu'au mois d'août, durant une période de repos, c'est la littérature qui prend le premier rang, au détriment de l'histoire, alors qu'au mois d'octobre elle n'occupe que la troisième place. Ce phénomène de déplacement des préoccupations vaut aussi pour la philosophie et les sciences sociales ; seules les sciences pures et appliquées, ainsi que la linguistique et les généralités, demeurent stables.

Dans le secteur des demandes de renseignements, on possède à la Bibliothèque nationale des statistiques sous trois formes : demandes sur place, ou par téléphone, ou par correspondance. Voici les chiffres : sur place, 54% des demandes ; par téléphone, 45% ; par correspondance, 1%. Je vous laisse tirer les conclusions, qui me paraissent évidentes. Quant au nombre de ces demandes, il est passé entre 1966 et 1968 de 2,580 à 3,923, puis à 4,371. Peut-être vous demandez-vous cependant, précisément au sujet de ces demandes, quelle en est la nature ? A partir de plusieurs données que possède la Bibliothèque nationale, j'ai pu établir un échantillonnage, basé sur 12 demandes, et un ordre d'importance : 5 de ces demandes étaient relatives à l'histoire, géographie et biographie, 3 à la littérature, 2 à la bibliographie au sens strict, 1 à la musique et 1 à la gastronomie. Et, pour ne pas achever cet aride exposé par une dernière énumération de chiffres, que de toute façon vous oublierez, permettez-moi de vous citer une

liste de demandes de renseignements qui illustreront, à leur manière, le comportement du public lecteur et la variété des sujets d'intérêt :

- Lettre de Delorimier à sa femme, avant sa pendaison (Rébellion de 1837/38).
- Folklore de Bulgarie.
- Reins artificiels.
- Architecture des « split-level ».
- Loi provinciale des pensions.
- Historique des « ookpik ».
- Etudes sur le *Bateau ivre* de Rimbaud.
- Gravures sur le vieux Montréal.
- Nouveaux ouvrages au Canada français.
- Constitution du Canada.
- Instruments électroniques de musique.
- Placements dans les fonds mutuels.
- Cuisine canadienne.
- Médecine dans l'Empire Romain.
- Production du livre au Canada.
- Biographie de Louis Collin-Chénier.
- Documentation sociale sur la Gaspésie.
- Mythologie esquimaude.
- Frontières du Labrador.
- Constitution de l'ONU.
- Incendie du parlement de Montréal.

- Historique de la Sûreté du Québec.
- Salaires des conseillers législatifs.
- Etc., etc.

GEORGES CARTIER